

LETTRE AUX ADHERENTS

Journal d'information de l'association PERPIGNAN LA GARE
Association Loi 1901 4 rue Béranger -Perpignan

N° 22- mars 2010



NUMEROS UTILES

Mairie annexe Béranger :

➔ 04 68 66 30 01

Police municipale :

➔ 04 68 66 30 70

Allo Perpignan Sécurité :

➔ 0800 22 22 66

Service Propreté :

➔ 0800 22 00 00

Service circulation :

➔ 04 68 66 18 16

Service Voirie / Travaux :

➔ 04 68 62 37 09

Commissaire de quartier :

En attente



COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 11 FEVRIER 2010

L'assemblée générale s'est tenue à l'annexe mairie Béranger

L'association compte 60 adhérents (31 membres + pouvoirs). Le quorum étant atteint, le Président Luc BENOIST remercie les participants de leur présence.

• RAPPORT FINANCIER :

Bilan financier au 31/12/2009.

	DEPENSES	RECETTES
Solde Banque au 31/12/08		888.36
Cotisations 2009		600
Participation Repas		230
Charges 2009 :	277.58	
(Assurance, cotisation urbanisme,...)		
Frais Repas	406.62	
SOLDE		+ 1 034.16 €

Validation du rapport financier à l'unanimité.



- **LE PNRUQ (Plan National de Rénovation Urbaine des Quartiers)**

Nous attendions un responsable de la municipalité qui était prévu pour nous expliquer ce qu'est réellement le PNRUQ et quels sont les enjeux et les conséquences pour les habitants du quartier. Malheureusement, la personne attendue n'est pas venue.

Ainsi, notre Président Luc BENOIST nous a donné quelques explications.

62 M d'euros sont alloués sur le quartier sur 7 ans :

- * Circulation et transport

- * Rénovation urbaine : droit de préemption, aide aux propriétaires, amélioration de l'environnement.

- * Aménagement (salle Bolte, La Pépinière, place Belgique....)

- * Loi Malraux

L'année 2010 sera une phase d'analyse. La répartition des 62 M€ n'est pas connue.

Pour information, le quartier Gare fait partie des 14 dossiers retenus sur les 70 présentés.

L'association souhaite qu'il y ait une véritable concertation avec les habitants et les commerçants.



EN BREF !!!!!

→ L'association a des difficultés pour avoir des informations correctes émanant de la municipalité.

→ Projet sur l'avenue de Gaulle et l'avenue de Grande Bretagne de mise en sens unique

→ Projet de bus à grande capacité. Les habitants du quartier préféreraient des navettes petites, gratuites et fréquentes desservant le Centre Ville.

→ Problème du stationnement avenue de Gaulle, manque d'emplacements. Le quartier en général manque de parking.

→ En ce qui concerne la salle Bolte, les adhérents aimeraient une bibliothèque-médiathèque (projet avec l'association de St Assisclé) et des salles pour des activités complémentaires.

→ Les habitants souhaiteraient connaître le planning du service propreté. (Information sur le nettoyage des rues). La demande sera faite à la mairie de quartier ouest.

→ Aménagement voirie de la rue Claude Marty a été repoussé (annoncé dans la Lettre n°16, juin 2009). Cela est prévu avec le réaménagement de tout le secteur.

→ Demande de rabaissement du trottoir à l'angle de la rue Riquet et des 4 Cazals. Impossibilité pour les poussettes ou les handicapés de monter le trottoir.

→ Demande d'aménagement de la rampe d'accès sur la passerelle du quai Nobel.

→ Demande d'un endroit aménagé pour promener les chiens.

→ ASCODE : L'implantation d'un centre d'aide aux drogués à proximité des lycées Bon Secours et Arago surprend les adhérents.

FIN DE LA REUNION A 20 H SOUS LA NEIGE



REPONSE DE MME VIGUE EN DATE DU 4 FEVRIER 2010
CONCERNANT LES DIFFERENTES DEMANDES DE L'ASSOCIATION

1) Parc La Pépinière :

La Ville démarre en 2010 une étude globale sur le secteur rue Marty/Commissariat/ Par cet ne manquera pas de vous associer lors de la concertation. Toutefois, je vous rappelle qu'en 2008 la Ville a réhabilité des équipements de jeux pour enfants, avec l'installation d'une structure à corde (220K€ d'investissement).

2) Place Belgique :

Une réflexion sur la requalification de la place sera menée dans le cadre plus global du Programme National de Requalification des Quartiers Anciens Dégradés (PNRQAD) et votre association sera tenue informée des réunions de concertation.

3) Arrêts de bus et reposoirs :

La Ville engage une étude sur la possibilité d'installer des bancs en fonction de la configuration des lieux.

4) Collecte sélective quartier Gare :

La mise en œuvre de la collecte sélective au porte à porte sera mise en œuvre définitivement sur l'ensemble de Perpignan au plus tard avant la fin d'année 2010 à l'exception des quartiers équipés de bacs de regroupement. C'est le cas donc du quartier Gare de part et d'autre de l'av de Gaulle. En effet, sur ces secteurs nous sommes confrontés à l'impossibilité des habitants à stocker chez eux des bacs verts et de surcroît des bacs jaunes. Des solutions alternatives avec bacs enterrés vont être étudiées par la Communauté d'Agglomération Perpignan Méditerranée. Lors de cette réflexion nous ne manquerons pas de vous y associer.

5) Quais de Hanovre et Nobel :

La pause de bancs est toujours une question délicate, car si elle répond à un souhait d'habitants, elle génère aussi des conflits de voisinage (présence de SDF ou de personnes bruyantes et autres problèmes...). Par conséquent avant toute implantation de bancs une enquête de proximité sera effectuée. Je tiens cependant à vous préciser que par le passé nous avons déjà été amenés à enlever des bancs sur le même secteur.

6) Installation de poubelles et distributeurs de poches à déjections :

La Division Propreté urbaine étudie la possibilité de pauser ce type d'équipement et une étude est actuellement en cours.

ADHESION ASSOCIATION PERPIGNAN LA GARE

Pour une cotisation de 10 € annuelle, faites adhérer vos amis, vos voisins..., à l'association Perpignan La Gare.

Plus nous serons, plus nous pourrons nous faire entendre.

Peuvent adhérer à l'Association les personnes résidant dans le quartier, y travaillant, ou possédant un bien immobilier;

(Chèque à l'ordre de l'Association Perpignan La Gare)

Pensez à diffuser cette lettre autour de vous, affichez- la dans votre immeuble pour mieux informer les résidents de notre quartier.